

**AFFECTATION DU RESULTAT 2021  
AU BUDGET 2022  
COMMUNE DE SAINT-TRINIT**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2020	70 768.70 €	58 079.53 €
Part affectée à l'investissement 2021 (1068)	0.00 €	0.00 €
Résultat reporté 2021	70 768.70 €	58 079.53 €
Dépenses 2021	- 135 705.19 €	- 184 844.39 €
Recettes 2021	176 121.67 €	91 144.14 €
Résultat de l'exercice 2021	40 416.48 €	- 93 700.25 €
Résultat de clôture 2021	<b>111 185.18 €</b>	<b>- 35 620.72 €</b>
Restes à réaliser Dépenses		<b>- 51 303.36 €</b>
Restes à réaliser Recettes		<b>48 459.06 €</b>
Besoin de financement		<b>- 38 465.02 €</b>

Le résultat de clôture 2021 de la section de fonctionnement d'un montant de 111 185,18 € doit faire l'objet d'une affectation au budget 2022 par le Conseil Municipal.

Cette affectation devant au moins couvrir le besoin de financement de la section investissement 2021, le Conseil municipal décide d'inscrire au budget 2022 les sommes réparties ainsi :

- 1- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
38 465,02 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
- 2- Affectation du surplus en recettes de fonctionnement  
72 720,16 € à la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reportés »
- 3- Report du déficit d'investissement en dépense d'investissement  
35 620.72 € à la ligne budgétaire 001 « déficit d'investissement reportés »